

Football canadien—Loi

Une voix: Pourquoi ne faites-vous pas un discours ce soir?

M. Baker: Je ne veux pas m'attarder sur la question, monsieur l'Orateur, mais si le député veut lire quelque chose, je lui recommande la page des bandes illustrées où il pourrait trouver quelque chose d'aussi à propos que ce bill par rapport au contexte et à la situation au Canada.

Avant d'être interrompu par le député de Nipissing (M. Blais), j'allais faire allusion au discours prononcé à la Chambre par le député de Greenwood (M. Brewin). Je pense que c'était un des discours les plus sensés que j'ai entendus sur les éléments qui retiennent ou devraient retenir l'attention des députés au sujet de ce bill.

Le député a exposé six arguments très importants qui devraient être examinés par les députés, et j'en ai déjà abordé quelques-uns. Il a dit que ce bill ne pouvait en aucun cas être considéré comme une tentative pour protéger quoi que ce soit de culturel. Il a parlé de trompe-l'œil quant à cet aspect du projet de loi. Il a dit que le bill ne servirait aucunement à protéger la Ligue canadienne de football, que tous les députés veulent voir prospérer. Le fait est que ce bill ne protège pas la ligue. Il a ajouté—et c'est là, à mon sens, une des parties essentielles de son discours—que le gouvernement actuel refuse aux Canadiens le droit fondamental de regarder les sports comme ils le veulent.

Si vous jetez un coup d'œil sur les dispositions restrictives du projet de loi, vous vous rendez compte qu'il s'agit de restrictions introuvables dans aucune autre loi. En somme, le bill est mauvais. Il est tombé à côté et n'atteindra les objectifs auxquels ses auteurs aimeraient que tout le monde croit. Le bill empiète sur les droits des Canadiens dans un domaine que personne et aucun autre gouvernement n'a osé toucher. Il force le Parlement à s'ingérer dans un domaine qui ne le regarde pas.

Comme l'a souligné le député de Saint-Paul, on peut se demander quelle est la constitutionnalité des pouvoirs que confère ce projet de loi et on peut certainement s'interroger quant à la validité des pouvoirs qu'il prétend donner au gouvernement.

Finalement, et peut-être plus important encore, étant donné ce à quoi le pays fait face: notamment des demandes d'un choix raisonnable de logements à un prix raisonnable, ceux qui demandent au gouvernement d'accorder la priorité aux banques de terrain en vue d'en augmenter le nombre de terrains viabilisés et d'adopter un programme de viabilisation des terres de façon à ce qu'il y en ait suffisamment pour l'habitation; nous sommes à une époque où les Canadiens déclarent au gouvernement qu'étant donné l'inflation, ils ne savent pas où ils en seront l'an prochain, ni si les contrats collectifs négociés cette année seront valables; nous sommes à une époque où tout le système des négociations au sein de la Fonction publique s'écroule et n'a plus aucune signification, car il est lent, encombrant et ne répond pas aux besoins: nous sommes à une époque où le ministre des Transports a déclaré que son ministère a de la difficulté à fournir des wagons-trémies pour le transport du grain au Canada, à une époque où les compagnies d'aviation, pour une raison ou une autre, ne fonctionnent pas et bloquent le transport et à une époque

[M. Blais.]

où les employés des postes ont décidé, à tort ou à raison, de débrayer, nous à la Chambre, nous discutons de football.

Une voix: Vous nous retardez.

M. Baker: Permettez-moi de dire au secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Cafik) que c'est le gouvernement qu'il soutient qui établit l'ordre de priorité des mesures législatives présentées à la Chambre, et que si le gouvernement avait établi correctement cet ordre de priorité, nous n'aurions pas entamé le débat au sujet de ce bill; cependant, puisque ce débat a commencé, nous avons l'intention de veiller à ne pas devenir les laquais officieux du gouvernement en faisant ce qu'il a proposé.

Des voix: Bravo!

Une voix: Votons.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker: Je vois que j'ai piqué certains députés là-bas. Je remarque que le député d'Ontario (M. Cafik) a soudain rompu son silence habituel. Je l'ai peut-être frappé en plein dans le mille. Il a certainement l'air mal à l'aise.

Une voix: Nous ne voulons pas perdre de temps.

M. Baker: J'aimerais entendre son point de vue au sujet de ce bill.

Une voix: Votons.

M. Baker: J'aimerais également entendre le point de vue du député d'Eglinton, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp).

M. Cafik: Le député me permet-il de poser une question?

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Le député de Grenville-Carleton (M. Baker) accepte-t-il de répondre à une question?

M. Cafik: C'est une question fort simple que j'aimerais poser au député; je puis comprendre qu'on se sente frustré pour quelque chose, mais s'il croit qu'il y a d'autres priorités—moi, je crois qu'il y a d'autres choses plus importantes que cela...

Des voix: Bravo!

M. Cafik: ...le député voudrait-il recommander à ses collègues que nous en terminions avec ce débat en votant dans un sens ou dans l'autre?

M. Baker: Monsieur l'Orateur, nous venons tout juste de voir le premier rayon de lumière sur l'attitude du gouvernement. Enfin, un partisan responsable du gouvernement, le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a reconnu qu'il y a des choses plus importantes à débattre que le football.

Des voix: Bravo!

M. Cafik: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

Des voix: Asseyez-vous.

M. Baker: Monsieur l'Orateur, le député ne fait que...